

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur au 19/04/2019

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de suivants :

- Végétalisation de rebords de fenêtre et de balcons (achat des plantes et des contenants, hors formule "Plant Coaching"). Entretien de plantes d'extérieur en référence à la formule "Plant Sitting" pendant l'absence du Client.
- Conseils en jardinage urbain et en permaculture urbaine tels que proposés par le Prestataire aux clients non professionnels (« Les Clients ou le Client ») sur le site www.jeannotparis.com. Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.jeannotparis.com.
- Végétalisation indoor et outdoor, ateliers de jardinage urbain pour les clients professionnels.

Le Client est tenu de prendre connaissance de ces CGV avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site www.jeannotparis.com et prévaudront sur toute autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

- Jean-Charles Chapuis
30, rue de Bellefond, 75009
- Numéro d'immatriculation : 805 312 006
- mail : jc.chapuis@jeannotparis.com
- téléphone : 0786097718

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

ARTICLE 2 - PRIX

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site www.jeannotparis.com, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire.

Les prix sont exprimés en Euros TTC (régime autoentrepreneur non assujetti à la TVA).

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

Chaque commande font l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée de 1 mois après leur établissement.

ARTICLE 3 – COMMANDES

Il appartient au Client de sélectionner sur le site www.jeannotparis.com le ou les Service(s) qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Le Client prend contact avec le Prestataire via le site Internet de ce dernier (www.jeannotparis.com) en remplissant l'un des formulaires correspondant à son besoin ("Plant Window", "Plant Coaching", "Plant Sitting", "Plant Helpers" pour les Particuliers et pour les Pros parmi les formules "Plant First", "Nature First" « Atelier de Jeannot » ou entretien). Le Prestataire envoie ensuite un devis par email au Client. La prestation n'est engagée que lorsque le devis est accepté, signé par le Client accompagné d'un virement d'un montant correspondant à 50% de la prestation. La prestation démarrera une fois l'acompte reçu sur le compte du bancaire du Prestataire.

La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. Toute commande ayant fait l'objet d'une validation du devis constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client ne réalise ses prestation que dans les départements de Paris, (75),

Les frais de livraison sont compris dans le montant de la commande et indiqué avant son paiement. En cas de défaut de livraison imputable au client nécessitant un nouveau déplacement, il lui sera facturé un supplément de 40€.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payé par paiement par virement bancaire sur le compte bancaire du Vendeur (dont les coordonnées sont communiquées au Client lors de la passation de la commande)

Un acompte correspondant à 50% % du prix total des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la fourniture des Services, intervenant selon les conditions définies à l'article « Fourniture des Prestations » et comme indiqué sur la facture remise au Client.

Cet acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.

Le solde du prix est payable à la fourniture des Services, intervenant selon les conditions définies à l'article « Fourniture des Prestations » et comme indiqué sur la facture remise au Client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Prestataire.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les Services commandés par le Client seront fournis selon les modalités suivantes :

L'ensemble des services du Prestataire s'adresse aux Clients résidant à Paris intramuros et au Franciliens.

Selon les services proposés, le Prestataire définit les cadres légaux suivants :

- Pour les Particuliers :

- La formule "Plant Window".

Dans un premier temps, le Prestataire conçoit un projet de végétalisation correspondant aux besoins précisés par le Client dans le formulaire en ligne.

Le Prestataire envoie ensuite le dossier accompagné du devis. Une fois le projet validé, le devis signé et l'acompte versé, le Prestataire achète les végétaux et les contenants en conformité avec le devis signé.

Le Prestataire se charge ensuite de l'achat et de l'installation des plantes chez le Client.

L'installation se fait uniquement à l'adresse indiquée sur le formulaire rempli sur le site web.

Le devis de 350€ inclut pour un rebord de fenêtre (dimension : 1,50m de longueur x 30cm de profondeur max) l'installation de 2 jardinières contenant 3 plantes chacune (jardinière, support pour jardinières, terreau, plantes et engrais AB inclus).

À titre indicatif, si le Client souhaite végétaliser 2 rebords de fenêtre, le forfait est de 600€ selon les mêmes conditions que pour 1 rebord de fenêtre.

Pour les végétalisations de balcons et terrasses, cela se fait sur devis uniquement.

- La formule "Plant Coaching" :

Dans un premier temps, Le prestataire conçoit un projet de végétalisation correspondant aux besoins précisés par le Client dans le formulaire en ligne.

Le Prestataire envoie ensuite le dossier accompagné du devis. Une fois le projet validé, le devis signé et l'acompte versé, le Prestataire achète les végétaux et les contenants en conformité avec le devis signé. La date de prestation est définie avec le Client en fonction de ses disponibilités.

La journée de Plant Coaching (9h - 18h maximum) se déroule de la façon suivante :

- Matinée > achat des végétaux chez le pépiniériste (le Client et le Prestataire se retrouvent directement chez le pépiniériste).

- Après-midi : installation des plantes et initiation à la permaculture urbaine.

Le devis de 400€ inclut pour un rebord de fenêtre (dimension : 1,50m de longueur x 30cm de profondeur) l'installation de 2 jardinières contenant 3 plantes chacune (jardinière, support pour jardinières, terreau, plantes et engrais AB inclus) ainsi que le déplacement chez le pépiniériste.

À titre indicatif, si le Client souhaite végétaliser 2 rebords de fenêtre, le forfait est de 700€ selon les mêmes conditions que pour 1 rebord de fenêtre.

L'installation se fait uniquement à l'adresse indiquée sur le formulaire rempli par le Client sur le site web.

- La formule "Plant Sitting" :

Une fois le devis et l'acompte de 50% versé, le forfait de 80€ inclut l'arrosage et l'entretien des plantes du Client pour 7 jours, soit 2 passages. Le nombre de plantes est illimité.

Pour 2 semaines, le forfait de 150€ inclut 5 passages du jardinier urbain pour l'arrosage et l'entretien des plantes. Le nombre de plantes est illimité.

- La formule "Plant Helpers" :

Une fois le devis et l'acompte versé, le forfait de 100€ inclut le déplacement d'un jardinier urbain chez le Client, les conseils sur place d'optimisation de l'extérieur et la remise a posteriori d'une fiche actions.

Le forfait est valable sur les rebords de fenêtre, les balcons et terrasses n'excédant pas 15m².

Le forfait n'inclut pas l'achat et l'installation de nouveaux végétaux. Pour cela, la formule doit être couplée avec l'une « Plant First » ou « Plant Coaching ».

Pour les Pros :

- la formule « Plant First » :

Suite à un repérage chez le Client, le Prestataire remet un dossier présentant la sélection des plantes.

Le Prestataire se charge ensuite de l'achat de 10 plantes d'intérieur d'une hauteur comprise en 80 cm et 1,50m (contenants, terreau et engrais AB inclus) et l'installation des plantes chez le Client.

La prestation n'intègre pas l'entretien des végétaux.

- la formule "Nature First" :

Suite à un repérage chez le Client, le Prestataire remet un dossier présentant la sélection des végétaux. Le prestataire se charge ensuite de l'achat des 5 plantes d'une hauteur comprise entre 80 cm et 1m50 (contenants, terreau et engrais AB inclus), d'un potager urbain extérieur intégrant un mélange de 5 plantes composées d'un mélange d'herbes aromatiques, de légumes et de petits fruitiers et d'un composteur.

Si le Client ne désire pas réaliser de potager urbain, nous le remplacerons par 3 plantes intérieur.

La formule n'intègre pas l'entretien des végétaux.

- la formule d'entretien :

Le forfait inclut le passage hebdomadaire d'un jardinier urbain.

Aucun engagement dans le temps n'est obligatoire de la part du Client qui peut suspendre ou arrêter la prestation quand il le souhaite par l'envoi d'un email au Prestataire.

- Les ateliers de Jeannot :

La prestation est engagée une fois le devis signé et l'acompte de 50% versé.

L'atelier intègre la présence d'un jardinier urbain pendant 1/2 journée (4h) et l'animation "jardinage urbain" d'un groupe de 15 personnes maximum.

Chacun des participants réalisera pendant l'atelier 1 jardinière "Permaculture" composée d'un mélange de fleurs, d'aromatiques et de légumes et du rempotage d'une plante d'intérieur.

Le groupe se verra remettre un dossier d'initiation à la permaculture à la fin de l'atelier.

Le forfait de 2300€ inclut la présence d'un jardinier urbain pendant 4h, la fabrication d'une jardinière en bois par participant (réalisée en amont par le Prestataire), l'achat des végétaux, du terreau, des contenants pour la plante d'intérieur.

Le Prestataire fournit le lieu et les tables pour l'atelier.

Les formules présentées sont adaptables aux besoins du Client et font l'objet d'un devis spécifique.

Lesdits Services seront fournis dans un délai maximum de 15 jours (dont 1 semaine pour la remise du projet et 1 semaine) pour les formules Plant Window et Plant Coaching à compter de la validation définitive de la commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes CGV à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site www.jeannotparis.com.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 30 jours après la date indicative de fourniture, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente des Services pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire ultérieure.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de 15 jours à compter de la fourniture des Services pour émettre des réclamations par email ou courrier postal, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Le Prestataire ne saurait être responsable des éventuels problèmes relatifs à l'environnement extérieur suite à l'installation des plantes (développement de maladies, de champignons, invasion d'insectes de type pucerons ou cochenilles, défaut d'entretien des plantes tel que arrosage, déplacement des plantes dans une zone non adaptée).

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉTRACTATION

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la Consommation « Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Afin d'exercer régulièrement son droit de rétractation, le client doit en informer Jeannot Paris en adressant le formulaire type de rétractation par courriel à l'adresse jc.chapuis@jeannotparis.com

Le client a accès au formulaire de rétractation en annexe 1 prévue par l'article R 121-1 du code de la consommation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Prestataire, de la notification de la rétractation du Client.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE - GARANTIES

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés dans les conditions et selon les modalités suivantes :

Dispositions relatives aux garanties légales

Article L217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, 5 /9

par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. » Article L217-16 du Code de la consommation.

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande

d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit (mail ou courrier), de l'existence des vices ou défauts de conformité.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 7 jours jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client.

Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site www.jeannotparis.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 8 - DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services et leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

9.1 Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site www.jeannotparis.com sont les suivantes :

Commande de Prestations :

Lors de la commande de Prestations par le Client :

Noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Paiement

Dans le cadre du paiement des Prestations proposés sur le site www.jeannotparis.com, celui-ci enregistre des données

financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du Client / utilisateur.

8.2 Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire et de ses salariés.

Le responsable de traitement des données est le Prestataire, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

8.4 limitation du traitement

Sauf si le Client exprime son accord exprès, ses données à caractère personnelles ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

8.5 Durée de conservation des données

Le Prestataire conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

8.6 Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un

environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

8.7 Mise en œuvre des droits des Clients et utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les Clients et utilisateurs du site www.jeannotparis.com disposent des droits suivants :

Ils peuvent supprimer leur compte en écrivant à l'adresse électronique indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement » Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »

Si les données à caractère personnel détenues par le Prestataire sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations des informations en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »

Ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »

Ils peuvent également solliciter la portabilité des données détenues par le Prestataire vers un autre prestataire

Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Prestataire

Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement, peuvent être exercé en adressant une demande par courrier ou par E-mail au Responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un mois.

En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS)

ou saisir une autorité judiciaire.

Le Client peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Prestataire. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Prestataire (coordonnées ci-dessus) ou en suivant le lien de désabonnement.

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La marque Jeannot Paris et le contenu du www.jeannotparis.com est la propriété du Prestataire, à l'exception des droits détenus sur les visuels des produits, marques et logos des fournisseurs des Produits présentés sur le Site.

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de Jeannot Paris, est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété des créateurs.

Les photographies, graphismes et descriptions des produits proposés à la vente ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement Jeannot Paris.

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 - LITIGES

Pour toute réclamation, merci de contacter le service clientèle à l'adresse postale ou mail du Prestataire indiquée à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

Conformément aux dispositions légales applicables sur le règlement en ligne des litiges de consommation, Jeannot Paris informe ses Clients de l'existence d'une plateforme de règlement des litiges en ligne qu'ils peuvent consulter en cliquant sur le lien suivant :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Attribution de juridiction.

Pour les clients professionnels.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat est de la compétence du **Tribunal de commerce de PARIS**, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Pour les clients non commerçants ou consommateurs.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat est de la compétence des Tribunaux dans le ressort de la Cour d'appel de PARIS, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

ANNEXE I Formulaire de rétractation

Date _____

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur www.jeannotparis.com sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande de la prestation de service ci-dessous : - Commande du (indiquer la date)

- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Réalisé sur <https://www.legalplace.fr>